

Amicale des Portes de Chartreuse,
de la Jacquinière
et du Sacré-Cœur de VOREPPE

Les Portes de Chartreuse

BULLETIN D'ADHESION A L'AMICALE 2021-2022

Association loi de 1901 – Siège social à **VOREPPE**

Nom : …… **Prénom** : ……

Civilité : Mr ☐ / Mme ☐

Statut : Ancien du séminaire ☐

Ancien de la Jacquinière ☐ section ……

Ancien des Portes de Chartreuse ☐ section ……

Ancien professeur ☐ section ……

Professeur actuel ☐ section ……

Ami(e) soutien de l'établissement ☐

Présence : (année) de …… à ……

Adresse postale : …… ……

CP : …… **Ville** : ……

Téléphone portable : ……**fixe**: ……

Adresse internet : ……@……

Facebook ID : ……

Cotisation normale : 15 €

Cotisation allégée (chômeur, étudiant, …) : 10 €

Paiement par

- virement direct sur IBAN **FR76 1027 8089 1800 0204 1150 106 BIC CMCIFR2A**
  Date du virement : ……..
- OU par chèque joint à l'ordre de ASCV à l'adresse ci-dessous :

Siège administratif : **ASCV – Paul GARDE, Résidence Les Charminelles App206**

64 avenue Honoré de BALZAC 38340 VOREPPE

L'Amicale a pour objet et par tout moyen :

- de créer, développer et maintenir des **liens d'amitié, de fraternité et d'entraide** entre les anciens élèves, les professeurs anciens ou actuels, le personnel ancien ou actuel, les ami(e)s de l'établissement
- d'être un outil de **mémoire et de témoignage** intergénérationnel entre tous les membres de l'Amicale et les élèves actuels
- de s'intéresser aux **projets éducatifs de l'établissement**, d'accompagner les élèves dans leur formation et leur accès à l'emploi,
- de développer toute action de **diffusion culturelle autour de l'établissement** et participer à sa préservation et à la rénovation de la Chapelle